



# UNSS Vosges


## Challenge inter-Établissement

### VTT CLG / LYC

#### Challenge : SUR-PLACE

Une équipe est composée de 4 compétiteurs dont 2 filles et 2 garçons en collège et 4 compétiteurs avec mixité obligatoire en lycée. Les équipes incomplètes ou qui ne peuvent respecter la mixité peuvent participer mais ne pourront prétendre à une qualification.

**DEFI**  
**N° 20**

Jeune organisateur	Prépare le matériel pour les différents ateliers
Jeunes arbitres (2)	Valide la réussite des différents exercices selon les critères de validité indiqués.
Jeune Reporter	Pour restituer les résultats, lien de retour : <a href="https://forms.gle/rcZXRtw3ehaMy837">https://forms.gle/rcZXRtw3ehaMy837</a> chiffre clé du challenge (meilleure performance)+ une photo (groupe/action) par mail si vous le souhaitez
	<b>Chiffre clé « PERFORMANCE »</b> (meilleure performance de la MEILLEURE équipe de votre AS) : <b>Addition des points obtenus par chacun des élèves de l'équipe</b>

**Déroulement de l'épreuve :** Pour les 4 exercices, chaque élève peut rapporter des points à son équipe selon les indications mentionnées dans le descriptif. Le meilleur passage de chaque candidat sera retenu pour chacun des exercices.

#### **Dispositif**

réaliser l'exercice sur une surface relativement lisse.



1. Réaliser un sur-place de 5'' dans un endroit délimité **1 PTS**
2. Réaliser un sur-place de 10'' dans un endroit délimité **2 PTS**
3. Réaliser un sur-place de 15'' dans un endroit délimité **3 PTS**
4. Dans une légère montée, réaliser un sur-place de 10'' sans utiliser les freins. Un très léger coup de pédales est indispensable mais le vélo ne doit pas se déplacer de plus de 10cm vers l'avant et l'arrière pour tout l'exercice délimité **6 PTS**

Critère de validité des épreuves 1, 2 et 3 :

Interdiction de mettre des coups de pédales pour se rééquilibrer.

Critères de validité de l'épreuve 4 :

Interdiction de toucher aux freins et ne pas avancer de plus de 10 cm.

Super challenge



Ce défi permet également de remporter des sapins pour le **super challenge de la participation** (objectif à atteindre pour une AS 361 031 sapins- 1 Sapin pour 1 Vosgien)

**Chiffre clé « PARTICIPATION »** =

le Nbre total d'équipes qui ont participé \*1 000 sapins

**(exemple 5 équipes = 5000 sapins)**



Le VTT apparaît pour la première fois aux Jeux Olympiques d'Atlanta, en 1996. Le hollandais Bart Brentjens y devient le premier champion olympique en cross country. L'italienne Paola Pezzo est sacrée chez les féminines.